

Solidarités

Ecologie

LA CHAPELLE SUR ERDRE

N° 17 – Novembre 2003

Journal d'information citoyenne

Editorial

Nucléaire : J'accuse !

Les conclusions du débat public sur l'énergie viennent d'être rendues. Il est proposé d'attendre plusieurs années pour décider le renouvellement du parc de centrales électriques en France.

En effet, EDF produit trop d'électricité avec ses 19 centrales en service et vend le surplus à plusieurs pays d'Europe. Par ailleurs il a été décidé de prolonger jusqu'à 40 ans la vie des centrales existantes. Enfin, l'arrêt du nucléaire civil est programmé dans tous les pays occidentaux, sauf en France et en Finlande.

Mais Areva (rapprochement de la Cogéma, de Framatome et du CEA) semble avoir réussi à convaincre le gouvernement de relancer un nouveau programme de centrales nucléaires ! L'objectif principal est de réaliser une centrale type EPR pour pouvoir la vendre en France et à l'étranger.

Et pourtant on sait maintenant :

- Qu'un pays qui achète une centrale nucléaire a toujours l'intention de fabriquer la bombe atomique et que - inévitablement - l'un d'entre eux s'en servira.

- Que l'on ne trouvera pas de solution pour faire disparaître les déchets radioactifs et qu'on continuera à les abandonner sur et sous terre, laissant ainsi des sources de contamination pour des milliers d'années.

*C'est pourquoi, si la décision de relancer le programme nucléaire est prise, le lobby du nucléaire et nos gouvernants pourront être accusés de **CRIME CONTRE LES GENERATIONS FUTURES.***

Dominique Verdier

Aéroport : une décision aberrante, irresponsable et inacceptable !

1 - La décision de poursuivre les études de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ne tient pas compte du Débat Public. C'est comme s'il n'avait pas existé. Ceux qui disent que la décision était prise avant ont raison. On fait un Débat Public mais on ne tient pas compte de ce qui a été dit. Exemple : la saturation de Nantes Atlantique. Le ministère dit "il faut faire Notre-Dame-des-Landes parce que Nantes Atlantique est saturé". Faux, le Débat Public a montré que Nantes Atlantique pourrait n'être saturé qu'en 2025 voire même jamais.

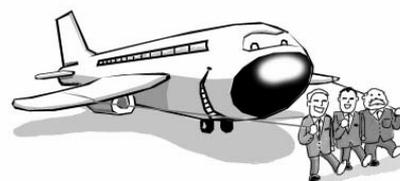
Le Débat Public a montré qu'il y avait des pistes à creuser pour un fonctionnement en réseau des aéroports de l'Ouest. C'est d'ailleurs l'orientation prise pour la région parisienne comme alternative au troisième aéroport parisien. Pourquoi ce qui est valable pour la région parisienne, ne l'est il pas pour Nantes ?

2 - Cette décision ne tient pas compte des recommandations nationales et européennes : optimisation des structures existantes, intermodalité avec le rail, priorité aux liaisons ferroviaires. On sait qu'actuellement les aéroports de Rennes - Angers - Lorient - Brest - Lannion sont en perte de trafic et en déficit financier. Alors pourquoi ne pas les développer et partager le trafic pour les vols vacances en particulier ? On sait aussi qu'il n'y aura jamais de ligne TGV jusqu'à Notre-Dame-des-Landes. Cette décision c'est un cadeau aux amis politiques locaux - Région, CUN, Département - de droite comme de gauche, qui veulent cet aéroport.

3 - La décision ne prévoit pas le financement. On sait aussi que tous les aéroports de province sont déficitaires. Et

malgré cela on décide, sans savoir qui va payer, ni combien ? C'est une décision irresponsable.

Le "oui" du gouvernement au projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes renforce notre détermination à nous y opposer.



AYRAULT, HUNAUULT, TRILLARD tirent dans le même sens!

- il ne répond, à terme prévisible, à aucun besoin identifié.

- il détruirait l'agriculture au nord de Nantes, ainsi que l'environnement très riche de cette région.

- il favoriserait un développement de l'urbanisation au nord de Nantes, avec les nuisances associées, affaiblissant en outre les autres villes de l'Ouest.

- il détruirait le cadre de vie des habitants de cette zone à qui l'on a attribué des permis de construire depuis 30 ans.

- pourquoi vouloir développer le trafic aérien et augmenter ainsi l'effet de serre qui provoque les catastrophes climatiques que nous connaissons désormais ?

- cet aéroport bénéficierait aux chefs d'entreprises et hommes d'affaires qui vont délocaliser à l'étranger, entraînant chômage ici et misère là-bas. Est-ce cela que nous voulons ? Est-ce ce monde que nous laisserons aux générations futures ?

Plus que jamais nous manifestons notre opposition à ce projet tout à fait inutile et nuisible.

Avec les autres associations opposées au projet, participons massivement au rassemblement le samedi 22 novembre 2003 à Nantes.

L'ERDRE POUR TOUS ! Enfin ...

Dans les années 1970 et même bien avant, la population demandait avec force l'accès aux bords de l'Erdre. Des manifestations de milliers de personnes, jeunes et moins jeunes, se déroulèrent à La Chapelle-sur-Erdre et à Sucé-sur-Erdre pour réclamer "L'ERDRE pour tous".

Depuis, la situation a évolué, surtout à Nantes, mais il reste encore beaucoup de rives inaccessibles à la population, en particulier à La Chapelle-sur-Erdre, Sucé-sur-Erdre et Carquefou.

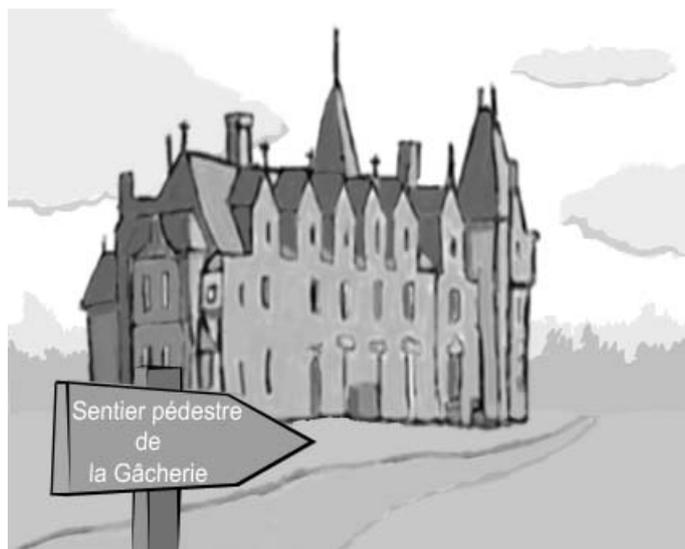
Aussi, c'est avec beaucoup de satisfaction que nous apprenons par Monsieur le Maire de La Chapelle-sur-Erdre, lors d'une réunion publique, que le sentier piétonnier rejoignant La Grimaudière à la Gandonnière sera effectif à l'automne 2004. C'est une excellente nouvelle qui répond à l'attente des populations qui recherchent des espaces de tranquillité, de repos et de détente. C'est un grand pas en avant pour rendre accessible celle que l'on a appelé "la plus belle rivière de France". Fixons déjà un grand rendez-vous à l'automne 2004 pour cheminer sur les rives de l'Erdre.

Cette avancée historique doit se poursuivre à La Chapelle-sur-Erdre, et aussi à Sucé-sur-Erdre et Carquefou. Comme pour les autres rivières, il devrait être possible de longer l'Erdre sur ses rives et de bénéficier d'espaces publics aménagés comme à la Gandonnière et à la Grimaudière.

Nous venons d'écrire à Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Nantes pour lui demander d'entreprendre les démarches pour que l'Erdre devienne accessible sur toute la longueur de ses rives (les cheminements piétonniers sont maintenant de la compétence communautaire). Nous sollicitons éga-

lement une rencontre avec les services de la C.U.N. pour leur transmettre les informations que nous possédons et nos réflexions pour l'accès à ces rives. Cette rencontre, qui devient urgente, pourra s'ouvrir à toutes les associations qui militent en faveur de "L'Erdre pour tous".

L'accès aux rives de l'Erdre ne doit pas nous faire oublier une autre revendication essentielle : la qualité de l'eau de l'Erdre, en particulier avec la mise en place du S.A.G.E. (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) qui doit permettre la prise en compte de tout le bassin versant de la rivière. ■



Faisons reculer l'AGCS !

La commune de la Chapelle sur Erdre a adhéré à ATTAC (Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens) en 2000 suite à la proposition qu'avaient faite les élus de Solidarités Ecologie. Il était donc logique que la commune participe à la campagne d'ATTAC "100 collectivités locales contre l'AGCS". Les élus ont voté une résolution au Conseil municipal de mai 2003 qui affirme que les règles de l'AGCS ne sont pas applicables sur le territoire de la Chapelle sur Erdre.

AGCS, que signifie ce nouveau sigle ?

Peut être vous souvenez vous de l'AMI (Accord Multilatéral pour l'Investissement) qui était négocié secrètement entre plusieurs pays du Nord, à Paris. Le journal "Le Monde Diplomatique" avait découvert ce projet qui prétendait établir un droit pour les entreprises à attaquer un Etat qui ne garantirait pas leur libre activité, une grève non réprimée par exemple. La réprobation avait été telle que l'on avait arrêté de négocier.

Mais ce n'était que partie remise puisque maintenant l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) espère que les 146

Etats membres vont signer l'AGCS, **Accord Général sur le Commerce des Services**, avant la fin 2004.

Là, il s'agit pour chaque Etat membre, de donner la liste des secteurs d'activité qu'il compte privatiser : l'enseignement, la culture, l'énergie, la poste, les transports etc...

Devant cette attaque en règle contre les services publics, on pourrait espérer que nos gouvernants nationaux et européens fassent de la résistance.

Nenni, la France fait partie des prédateurs qui veulent faire profit de tout, l'exemple le plus flagrant est la volonté de privatiser l'eau dans le monde entier au profit des multinationales Vivendi, Lyonnaise des Eaux, Saur (groupe Bouygues).

Et le projet actuel de constitution européenne, de nature libérale, en continuité des règles actuelles, ne nous donnera pas plus d'outils pour empêcher le "tout privatisé".

Ainsi les lois de régression sociale mises en œuvre par l'actuel gouvernement :

✓ Diminution des retraites en vue de

favoriser la constitution de retraites auprès d'entreprises privées,

- ✓ Diminution du remboursement des médicaments pour favoriser l'assurance maladie privée,
- ✓ Décentralisation partielle de l'Education Nationale pour préparer sa privatisation,
- ✓ Création du RMA (Revenu Minimum d'Activité) en vue de supprimer le SMIC,
- ✓ Précarisation du statut d'intermittent du spectacle,

ne sont que le début de l'offensive contre la solidarité entre les citoyens et pour la création de marchés rentables pour les multinationales.

Que pouvons nous faire ?

D'abord nous réjouir de la réussite du rassemblement des altermondialistes au Larzac. Nous réjouir aussi de l'échec des négociations de Cancun grâce à la résistance de la fédération des (21) Etats du Groupe des 21. Puis agir en demandant aux communes du canton de la Chapelle sur Erdre et à la Communauté Urbaine de Nantes de voter la résolution contre

l'AGCS. Agir au sein d'associations, de syndicats ou de partis politiques pour proclamer haut et fort notre attachement à la solidarité entre tous, notamment les plus démunis, et avec les pays du Sud.

Monsieur Claude Quémard, du Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde, est venu nous expliquer, lors de la journée de la solidarité à la Chapelle

le 17 octobre dernier, comment nous continuons à exploiter les pays du Sud, grâce à l'existence de cette dette.

Lorsqu'un pays ne peut s'acquitter de sa dette, le Fond Monétaire International lui impose un Plan d'Ajustement Structurel. Ce plan consiste à proposer un échelonnement du remboursement de la dette à condition que le pays diminue ses budgets sociaux : éducation, santé, subven-

tions aux produits de première nécessité etc... et augmente ses exportations de matières premières et de produits agricoles tels que le café et le cacao.

Le résultat c'est la surproduction mondiale de ces produits et des cours qui s'effondrent, au bénéfice des pays riches : génial... mais révoltant ! ■

Les trottoirs livrés à l'incivisme.

Déjà à plusieurs reprises Solidarités Ecologie a demandé à la municipalité que des actions soient entreprises pour lutter contre le stationnement sauvage : verbalisation, communication et pose d'obstacles. Malgré cela les trottoirs sont toujours envahis par un **nombre croissant de véhicules.**

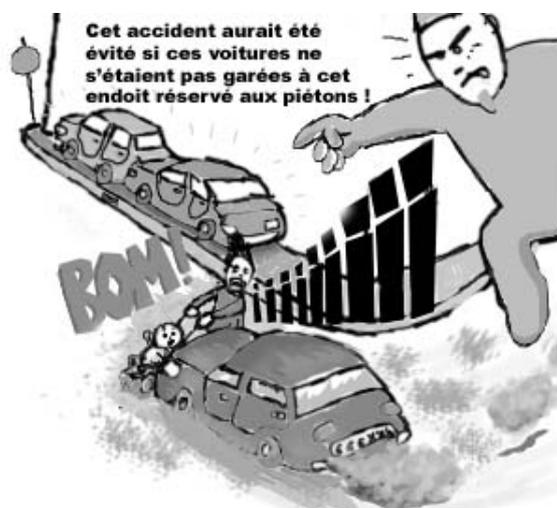
Le stationnement sur les trottoirs résulte, avant tout, de la paresse et de l'incivisme des automobilistes qui veulent se garer juste devant leur destination, ou devant leur porte. Dans la plupart des cas, il existe pourtant des places libres sur la voirie et les parkings à proximité. Cette infraction ne peut être considérée comme mineure, non seulement par les contrevenants, mais aussi par les pouvoirs publics. Cependant elle est très peu sanctionnée et contribue à la banalisation du phénomène.

Une très grande gêne pour les piétons, les enfants et les handicapés

Le stationnement sur les trottoirs oblige à marcher sur la chaussée. Les personnes à mobilité réduite et les enfants en sont les premières victimes. Du fait de l'encombrement des trottoirs, certains piétons n'osent plus sortir à pied.

Répression et communication

Il est possible, à l'initiative du maire, de juguler le stationnement sur les trottoirs par des actions de longue haleine, associant communication et répression. Dans les communes qui ont mis en œuvre une telle politique, le taux d'infraction est de 10 à 30 fois plus faible que dans les autres villes. A défaut, la pose d'obstacles physiques (poteaux) doit être envisagée. ■



L'eau, notre patrimoine commun

Nous avons, bien sûr, tous en mémoire la forte canicule de ce dernier été. Elle a eu de graves conséquences sur les personnes et l'environnement. Nous ne mesurons pas encore tous les dommages causés par cette longue période sans eau.

Un peu partout en France il y a eu des déficits en eau qui sont loin d'être comblés et aujourd'hui, dans plusieurs départements, il y a encore des restrictions d'eau. En Vendée par exemple, des usines de production d'eau potable situées sur des retenues habituellement pleines à cette saison ne peuvent plus fournir et, si la situation ne s'améliore pas rapidement, un report sur l'eau de la Loire devra être envisagé (réseaux interconnectés).

Dans notre dernier journal, nous avons énuméré quelques chiffres montrant que notre modèle de civilisation entraînait une consommation d'eau excessive.

Devant ces faits, il est urgent de se mettre en face de quelques données simples afin de réaliser, chacun à sa mesure, des actes pouvant amener à une plus grande prise de conscience.

Que pouvons-nous faire ?

Nous nous permettons d'énumérer quelques suggestions simples :

- prendre une douche au lieu d'un bain, (économie de 70 l à 200 l d'eau),
- fermer le robinet pendant le rasage ou le brossage des dents (économie 10 à 18 l d'eau),
- réparer les fuites, notamment celles de la chasse d'eau,
- laver sa voiture dans une station qui récupère et recycle l'eau,
- l'été, arroser son potager après 20 h ou avant 9 heures,

- se baigner dans des équipements collectifs,
- installer des réducteurs de pression ou de débit. Pour un même confort, le réducteur baisse le débit du robinet d'environ 7 litres par minute,

- installer une chasse d'eau économique permet de diviser par deux la quantité d'eau consommée, et c'est un poste de consommation très important.

Cette liste n'est pas exhaustive, une recherche équivalente est nécessaire pour laver le linge et la vaisselle.

Voilà quelques idées, mais le plus important réside dans la prise de conscience de chacun. Nous avons un grand intérêt à réduire nos gaspillages chroniques, car du fait de la rareté et d'une pollution accrue, notre facture d'eau va continuer à grimper ! ■

PALESTINE : UN PAYS OCCUPE, OPPRESSE, EMMURE, ASPHIXIE - UN PEUPLE QUI VEUT VIVRE ET VIVRE EN PAIX

Cinq personnes du canton reviennent d'un séjour en Palestine. Pendant une semaine elles ont découvert et mesuré les mille difficultés quotidiennes imposées aux Palestiniens pour s'approvisionner, pour se déplacer (exemple 6 h pour faire 80 km en voiture), pour travailler.

Elles ont rencontré des responsables d'associations, des ingénieurs en hydrologie, des députés de l'Autorité Palestinienne et Yaser Arafat. Elles ont vécu pendant trois jours dans le camp de réfugiés de Jénine. L'an passé, ce camp de 14 000 personnes a été attaqué et en partie détruit par l'armée israélienne.

Elles reviennent avec des projets pour poursuivre les échanges et soutenir ce peuple qui veut la Paix dans un pays libre.

Ce séjour vous sera présenté le jeudi 20 novembre à 20 h 30 à Treillières - salle municipale -

SEMAINE DE SOLIDARITES POUR LE DROIT DES PALESTINIENS

- **Soirée débat** : Les camps de réfugiés – 8 décembre 2003 à 20 h 30 salle J. Jaurès - Chapelle/Erdre
- **Expo-Photos** : de Joss Dray - Bibliothèque de Treillières du 8 au 15 décembre 2003
 - De Robert To - Salle des Cèdres à Grandchamp-des-Fontaines, le 14 décembre 2003
- **Film** : de Nizar Assan - Documentaire sur Jénine "Invasion" le 12 décembre 2003 à 20 h 30 -
 - Cinéma Le Générique - HERIC

Retenez ces dates

A lire et à offrir

(1) Depuis 20 ans, des chapelains écrivent "*Une aventure Chapelaine*". Une aventure de rencontres, d'échanges, une aventure d'amour entre la France et la Pologne. Une aventure qui s'est construite depuis le soutien à la frêle et chancelante flamme de Solidarosc, celle qui devait embraser toute l'Europe, écrouler le mur dans la capitale allemande et réduire en cendres le rideau de fer, jusqu'à l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne. Une aventure qui s'est construite depuis les collectes de denrées, de médicaments, de chaussures pour le peuple Polonais jusqu'au jumelage avec Bychawa. Voilà "*Une aventure Chapelaine*" écrite par ceux qui l'ont vécue.



Ce livre est en vente dans les magasins de presse de Gesvrine, Sucé, Grandchamp et Treillières, à la bibliothèque de Treillières, chez Bernard Piraud (tél. 02 40 29 73 59) et chez Claude Padioleau (tél. 02 40 29 71 87).

(2) Jamais deux sans trois... Après "*Cœur contre cœur*", contes d'amour et d'eau fraîche et son roman "*Lumière d'homme*", Geneviève Leboutoux, une Chapelaine, vient d'écrire son troisième livre : des contes d'éveil pour grands et petits. Dans ses seize contes, Geneviève nous entraîne dans les mers, le ciel, les planètes, les airs, les étoiles puis nous ramène sur notre terre pour y poser "*Les yeux de paix*". Un regard qui transforme, qui éclaire, qui illumine, qui émerveille.

Le livre de contes "*Les yeux de paix*" de Geneviève Leboutoux est en vente dans les librairies de Nantes, La Chapelle-sur-Erdre et Mag'Press de Sucé-sur-Erdre.

Site internet : www.meslivres.net. ■

Solidarités Ecologie

**17, rue du Cèdre
44240 La Chapelle sur Erdre**

Rédaction : Pascale COUPARD, Jacques COUPARD, Michel LACOURARIE, Robert GOMEZ, Henri GRACINEAU, Gaby HERAULT, Jean Paul MINIER, Yves PIFARD, Christian ROY, Dominique VERDIER.
dessins : Bertrand GESLIN.

ISSN N° 1270-2927 – dépôt légal : Novembre 2003
Imprimerie La Contemporaine – Nantes

Bulletin d'adhésion :

NOM, Prénom :

Adresse :

Adhère à l'association Solidarités Ecologie
17, rue du Cèdre – 44240 La Chapelle sur Erdre
(cotisation individuelle 11,5 € – couple 15,5 € – chômeurs et étudiants 4,5 €)